

dit que le gouvernement doit être sous la main du pays.

Le deuxième incident est le rappel à l'ordre de M. J. Favre qui avait gardé hier pour sa péroraison un trait acéré : *in cauda venenum*. Le député de la gauche avait dit que la France n'est pas assez riche pour payer l'Empire dans les conditions actuelles, et qu'il est temps qu'elle avise. C'est sur les réclamations d'un grand nombre de députés que M. Schneider prononça le rappel à l'ordre, suivi d'une réplique énergique de M. Rouher. Vous pourrez remarquer que l'idée exprimée par M. Jules Favre se trouve formulée avec quelques variantes et développements dans le journal dont il est un des triumvirs inspirateurs, l'*Electeur*, dont le second numéro s'est tiré, dit-on, à 75,000 exemplaires.

Le troisième incident est la conclusion du discours de M. Rouher : elle a produit à la Chambre une certaine émotion et elle aura du retentissement au dehors. Le ministre d'Etat a déclaré que le Gouvernement avait le désir et la volonté de maintenir la paix en Europe, mais qu'il ne désarmerait pas, qu'il ne se réduirait pas à l'impuissance et qu'il ne laisserait pas porter la moindre atteinte à sa dignité. Ce n'est pas seulement pour la France que ces paroles ont été prononcées ; c'est aussi pour qu'elles soient entendues hors de la frontière. On m'assurait même hier que c'est sur l'ordre explicite de l'Empereur que M. Rouher a fait cette fière déclaration et qu'il faut y voir une réponse au dernier discours du général de Moltke, jugé ici un peu trop agressif. L'Empereur était venu en effet hier de Fontainebleau, pour présider le Conseil des ministres et l'on s'y était surtout occupé de la discussion du budget.

La discussion des articles commencera demain. Il y a toujours parmi nos députés même incertitude au sujet des futures élections. L'un d'eux résumait ainsi hier son opinion : S'il n'y a pas d'élections générales cette année, c'est que nous aurons la guerre avant la fin de l'hiver. Ce dilemme : la guerre ou les élections serait à nos yeux la plus dure critique de la politique impériale.

Un fait à propos d'élections : on assure que M. d'Havrincourt ne se présentera pas comme candidat officiel à Valenciennes ou à la candidature de M. Thiers a déjà de grandes chances de succès ; si se présenterait dans la circonscription du Pas-de-Calais qui a élu M. Sene, et celui-ci rentrerait dans les mines d'où il est sorti il y a quelques années.

Il se confirme aussi que M. le duc de Mouchy se présentera à la place de M. Corberon qui deviendrait receveur-général.

Le *Moniteur* annonce seulement ce matin l'élection de M. D'Estourmel.

L'*Evénement Illustré* a publié hier la charge de M. de Guilloutet déguisé en gendarme et défendant le mur de la vie privée. Voici quelques détails sur une anecdote dont le héros est l'honorable député des Landes. Jeudi vers minuit, M. de Guilloutet, après le dîner offert selon l'usage annuel à ses collègues secrétaires de la Chambre, rentrait seul chez lui par l'Esplanade des Invalides, quand il aperçut deux hommes qui lui jugèrent de mauvaises intentions ; l'un d'eux même aurait dit : « C'est bien lui, nous allons lui donner une danse. »

M. de Guilloutet s'élança aussitôt sur eux : l'un s'enfuit, l'autre reçut un coup de canne plombée et s'esquiva. Ce qui serait plus joli, ce serait si M. de Guilloutet avait pris pour des ennemis, des journalistes peut-être, deux inoffensifs promeneurs attardés comme lui et dont l'un viendrait déposer une plainte contre lui.

Le *Gaulois* a paru hier. Il prend soin de nous apprendre que Mlle Léonide Leblanc a perdu 45,000 fr. aux jeux d'Allemagne et qu'elle a dû engager tous ses

bijoux. Eh ! ma foi, j'en suis bien aise. Mais M. H. Pène ne pourrait-il donc jamais se dispenser de nous parler des faits et gestes de ces demoiselles.

Demain, il y aura une nouvelle réunion publique dans la salle du Vauxhall : le sujet traité sera encore le *travail des femmes*. Les journaux qui publient cet avis, ont soin d'ajouter : Les dames sont spécialement invitées à assister à la réunion et à prendre part à la discussion. Déjà à la dernière séance une oratrice a parlé. Est-ce donc par la tribune que les femmes s'émanciperont ?

CH. CAHOT.

Paris 6 juillet.

En vous signalant hier cette déclaration de M. Thiers : « Tous les gouvernements me sont indifférents dans laquelle je voyais le programme résumé d'une école politique nouvelle, je ne pensais pas avoir à vous parler dès aujourd'hui du premier acte de cette école. Si M. Thiers en est l'inspirateur, M. Prévost-Paradol en est le porte-trapèze ou si vous voulez la sentinelle avancée.

J'ai sous les yeux les épreuves du livre premier de la *France nouvelle* qui paraîtra après demain chez Michel Lévy. Il y a des circonstances où la publication d'un livre est un fait important : sans exagérer l'importance de celui-ci, il faut en constater la gravité. C'est d'ailleurs un fait matériel qui appelle autant l'attention que le déplacement d'un prince : Le livre est un puissant instrument de propagande, et le mouvement d'idées qu'il provoque ne doit pas passer inaperçu.

Je trouve dans la préface une phrase qui n'est qu'une variante de la parole de M. Thiers : « Les questions de mots et de personnes qui, pour trop de Français, résumant tout ce qu'ils entendent par le terme de politique, sont dominées à mes yeux par une question beaucoup plus importante : celle de savoir si nous serons enfin une nation libre. » Vous voyez que l'idée est bien la même.

Le livre premier est intitulé : *La démocratie*. L'auteur établit une très-ingénieuse distinction entre une société démocratique et un gouvernement démocratique. « Il n'arrive pas toujours, dit-il, qu'une société démocratique soit en possession d'un gouvernement fait à son image, et mérite en conséquence d'être appelée légitimement une *démocratie*. » Il établit que la France est depuis longtemps une société démocratique ; mais elle n'a pas eu encore de gouvernement démocratique.

Il y a dans ce livre premier plusieurs chapitres qui concernent particulièrement notre situation actuelle et je vous signalerais le chapitre qui traite du *despotisme démocratique*. Il repose, dit l'auteur, sur un fondement moins élevé que le despotisme monarchique mais solide encore : il s'appuie simplement sur la nécessité vraie ou supposée de son existence pour assurer le maintien de l'ordre public et le salut de la société. « Mais je ne puis continuer les citations ; je vous dirai seulement que ce livre premier se termine par une critique profonde, modérée dans l'expression, de la suppression de l'égalité et de la liberté politique sous le despotisme démocratique. J'aurai sans doute occasion de vous reparler de cet ouvrage.

La discussion des lois de finances a continué au Corps législatif.

M. de Moustier est allé ce matin à Fontainebleau et doit revenir ce soir à Paris. Dans le monde politique on se montre peu satisfait des nouvelles d'Allemagne. Ce qu'on avait prévu arrive : la retraite momentanée de M. de Bismark a rendu plus d'énergie au parti militaire prussien et si l'on n'en est pas encore aux provocations, certaines têtes exaltées ne cachent pas leurs vœux en faveur d'une guerre prochaine — je ne parle que de ce qui se passe de l'autre côté du Rhin — ; car le

gouvernement s'en tient aux déclarations pacifiques, mais énergiques de M. Rouher. Les congés plus nombreux accordés aux semestriers ne sont pas une mesure de désarmement, et l'on sait qu'il suffira de quelques jours pour rappeler sous les drapeaux tous les hommes en congé.

A la Bourse, il y a grand désarroi. Les spéculateurs ne savent plus à quel saint se vouer. Les faits ont démenti toutes les prévisions. Voilà l'Italien arrivé à 54. Rothschild est maître du marché, disent ceux qui persistent à croire que l'Italien est une mauvaise valeur de placement. Et pour augmenter le désordre, voilà que la corporation des agents de change se désorganise. Du moment qu'un agent de change peut s'enfuir avec l'argent de ses clients sans que ceux-ci aient de recours contre le syndicat des agents, quelle est l'utilité du monopole et quelle est la garantie du capitaliste ? Si les agents de change ne sont plus solidaires, ils n'ont plus de raison d'être.

La loi relative à l'emprunt de la Compagnie de Suez a été promulguée hier par le *Moniteur* et la souscription se trouve ouverte dès aujourd'hui aux bureaux de la Compagnie à Paris et chez tous ses correspondants.

M. Roqueplan dément la nouvelle de sa nomination aux fonctions de directeur du Théâtre lyrique ; c'est sans doute la subvention de 100,000 fr. qui l'aura effrayé. Elle coûte trop cher.

CH. CAHOT.

CHRONIQUE DU JOUR.

Si la spéculation et la chorégraphie laissent quelque chose à désirer, en revanche on se peut consoler du côté de la poésie. Un nouveau poète, un poète napoléonien, nous est né. Le journal de Montreuil (Pas-de-Calais) nous révèle ainsi son existence :

« M. Holiugue est Montreuillois. Il n'en est pas à son début ; il a déjà publié plusieurs essais poétiques qui ont été remarqués par ceux qui s'éprennent encore, en ce siècle pratique, de l'idéal et du beau. « Aujourd'hui, notre poète tient toutes les promesses qu'il a données. Il chante d'une voix ardente, convaincue, l'épopée napoléonienne, etc. »

Voici comment chante le poète montreuillois ; il s'agit du premier empire et du premier empereur :

Comme un héros d'Homère il planait sur le monde,
Comme un Dieu de l'antiquité ;
Son âme qu'embrassait une flamme féconde,
Eclaira de ses lueurs la caverne profonde,
Où gémissait la Liberté.

Il parait ; et sa voix console la victime.
Dont l'œil s'étonne de le voir !
Terrassant de la main l'odieux fils du crime,
Devant lui frémir ont, des géoliers de l'abîme,
S'abaissés l'orgueilleux pouvoir.

« Napoléon 1er consolant la Liberté » dont l'œil s'étonne de le voir !

est un sujet neuf et hardi que nous recommandons aux jeunes peintres pour le prochain Salon.

Nous empruntons à une correspondance spéciale les détails ci-après sur les récentes manœuvres effectuées au camp de Châlons, en présence de l'Empereur, par les compagnies d'élite de l'armée.

Les exercices se poursuivent à peine depuis quinze jours, selon les prescriptions du nouveau manuel et cependant les manœuvres se font avec une précision admirable. L'armée française entière se composera de trailleurs manœuvrant en silence, jamais debout, souvent à genoux, presque toujours couchés.

« Vous savez comment notre fantassin sait se débrouiller au feu. La stratégie du fusil à aiguille sera plus que jamais le « chacun pour soi. »

« La manœuvre nouvelle la plus saisissante est celle que les soldats ont baptisée :

« le rappel pour le coup dur. » A ce moment, les troupes couchées et rampantes se lèvent tout d'un coup, se groupent en moins d'une demi-minute et effectuent en masse compactes un feu de rang au pas accéléré.

« On jurerait, à cause même de l'effet acoustique que c'est le tonnerre qui est tombé, qui gronde et qui roule. »

« Dans de semblables conditions, il a été calculé, à cinq ou six mille morts, près que, le sort d'une bataille pouvait se décider en deux ou trois minutes. »

Par des lettres de Poméranie, on apprend que la santé de M. de Bismark est en voie de complet rétablissement.

On annonce pour le 1^{er} septembre une diminution importante dans le chiffre de la taxe des dépêches transmises entre l'Amérique et l'Europe par le câble transatlantique.

On mande de Rome, 2 juillet : « Le dernier paquebot de Marseille a apporté un million en or, pour le trésor pontifical. »

« Le Pape a visité le camp de Rocca di Papa. Il a célébré la messe et dejeuné au milieu des troupes. Pie IX est descendu ensuite de l'Abbaye de Grotte Ferrata, où les moines grecs lui ont offert un dîner. Il rentrera à Rome ce soir. »

On a de moins bonnes nouvelles de la santé de la princesse Charlotte. Depuis l'anniversaire de la mort de Maximilien, journée qui a été si remplie d'émotion pour l'infortunée princesse, l'état de la sœur du roi des Belges, n'est pas sans inspirer des inquiétudes. Elle est fort agitée et écrit de longues lettres avec une activité fiévreuse. Le roi et la reine font tout leur possible pour la distraire, mais rien ne peut lui faire quitter le cabinet de travail où elle s'enferme toute la journée.

Don José Isaac-António Chavarria, de l'ordre des Franciscains, ex aumônier de Maximilien, qui se trouvait depuis quelques jours à Toulon, a quitté cette ville pour se rendre d'abord à Rome, puis à Vienne et à Bruxelles, où il doit voir l'impératrice Charlotte.

Ce personnage est porteur de plusieurs canots importants.

Durant son séjour à Toulouse le révérend père a donné des détails très-intéressants sur les derniers moments de Maximilien qu'il accompagna jusqu'au lieu de l'exécution. Fait lui-même prisonnier avec l'empereur, il endura des souffrances inouïes, jusqu'à ce qu'un changement dans la politique de Juárez le remit à la liberté. Il a fait voir à quelques personnes les cicatrices que les fers ont laissées à ses jambes meurtrières.

Le prince de Joinville, le duc d'Aumale et le duc de Chartres sont à Bruxelles.

Un journal de Londres parle des appointements énormes des chanteurs et chanteuses attachés aux deux théâtres italiens :

Mademoiselle Patti a eu récemment, à l'avant-dernier concert de la nouvelle Société philharmonique, 200 liv. sterl. (5,000 fr.), pour deux airs d'opéra que la diva a chantés. Mademoiselle Nilsson, pour une répétition au Palais de Cristal, (festival de Haendel) et quelques morceaux chantés dans une société aristocratique à Belgrave-Square, a touché 300 liv. sterl. (7,500 fr.). Les plus célèbres cantatrices d'autrefois, la Sontag, la Malibran, la Crisi et la Persiani n'ont jamais, même à l'apogée de leur gloire et de leur popularité, reçu le quart de ce que touche une Patti, une Nilsson ou une Nilsson pour son concours dans un concert.

Ajoutons que le ténor Wachtel tonche à Berlin, pour un engagement de six mois, 12,000 thalers (45,000 francs.) Sontheim,

que l'on a entendu l'année dernière à Biele, dans *Astorga*, la *Juive*, etc., est appelé pour la seconde fois à Vienne au mois de juillet, à l'époque de la fête des tireurs ; huit soirées lui vaudront 4,000 florins d'Autriche (10,000 fr.) Maintenant, on lui offre un engagement de trois mois, pour les représentations qui auront encore lieu dans l'ancienne salle de l'Opéra, à raison de 11,000 florins (27,000 francs), et 12,000 florins (30,000 francs), si plus tard il les donne dans la nouvelle salle qui est en voie de construction et d'achèvement.

La direction du théâtre de Covent-Garden, à Londres, lui a garanti 600 florins (1,500 fr.) par soirée.

Excellent métier que celui de ténor !

Pour toute la chronique du jour : A. DORVILLE.

CONSEIL MUNICIPAL DE ROUBAIX.

Compte-rendu de la séance du 19 mai 1868.

(Suite et fin. — Voir le *Journal de Roubaix* du 5 juillet.)

Présidence de M. C. Descat, maire.

COMMUNICATION DE PLUSIEURS DEMANDES D'INDEMNITÉS POUR ALIGNEMENT.

M. le maire fait au Conseil une communication : *VALLEUX Y ZIAUQUH*

Messieurs,

Plusieurs demandes nouvelles ont été adressées par des propriétaires qui, en vertu du plan d'alignement de la ville, ont été obligés de céder du terrain à la voie publique. Voici un bordereau de ces demandes :

1. Le sieur Bégue, pour 134 m. de terrain le long du marché du Fil, estimé 34 fr. 99 c. le m. 4688-66
2. Le sieur Desrousseaux Götter, pour 14 m. de terrain à l'entrée de la rue de l'Époule, estimé 45 fr. le mètre 501-30
3. Le sieur Gustave Sioen pour 198 m. 90 c. de terrain rue de l'Ouest, estimé 15 fr. le mètre 2983-30
4. Le sieur Dujardin pour 116 m. 30 de terrain rue du Fresnoy, estimé 15 fr. le mètre 1748-85
5. Le sieur Jean Petit, pour 24 m. rue de l'Ouest, estimé 15 fr. le mètre 360-00
6. Le sieur Denis Rollet à Watrellos pour 18 m. 32 c. de terrain, estimé 15 fr. le mètre 274-80
7. Le sieur Carotte pour 25 m. 88 c. sentier du Balon, estimé 6 fr. le mètre 155-28
8. Le sieur Dupire, Solosse pour 3 m. 17 c. rue de Sébastopol, estimé 20 fr. le mètre 63-40

Nous pensons, messieurs, qu'il y a lieu d'examiner attentivement les diverses évaluations données à ces demandes, et de charger de cet examen la commission de la voirie.

Nous vous proposons, en outre, de renvoyer à la même commission une proposition de M. veuve Carvois, tendant à faire modifier, en ce qui concerne la rue des Ecoisseurs, le plan général d'alignement approuvé par le préfet le 30 août 1865.

Le Conseil renvoie l'examen de ces affaires à la commission des rues.

L'ordre du jour étant épuisé, la parole est accordée à M. TOULEMONDE NOTER, qui rappelle que, dans la séance du 10 octobre dernier, le Conseil votait à l'unanimité les conclusions d'un rapport démontrant l'insuffisance de nos écoles, et la nécessité absolue d'en créer de nouvelles pour 4750 enfants.

L'honorable membre, dans une note fort détaillée, transcrit au registre particulier

qui avait fait son éducation, et lui conta ses aventures de la veille.

— Ma chère enfant, lui dit la vénérable femme, voici un biais pour tout concilier.

— Et lequel ma mère ?

Le plus simple : je vous accompagnerai ; de cette façon, nous saurons à quoi nous en tenir sur les intentions de votre protecteur, et nous n'aurons rien à craindre de votre grossier personnage auquel je rendrai moi-même les cent francs.

Ainsi dit, ainsi fait.

Décidément c'était la semaine des désappointements de M. Claude. Par précaution, il s'était fait indiquer, par le concierge du cimetière, la tombe des époux Duval, avec l'intention d'attendre là l'orpheline. Comme on le voit, maître Claude était peu scrupuleux, et un sacrilège ne lui coûtait rien ; car n'était-ce donc pas, en effet, un sacrilège que de choisir la tombe de la mère pour théâtre de ses infâmes propositions à la fille.

M. Martin avait eu la même idée avec d'autres intentions, et, quand Claude se présenta le cigare à la bouche, pour surprendre Georgette, il aperçut, à quelques pas, le vieillard déjà installé et lisant attentivement un ouvrage de piété.

A cette vue, Claude Charuel, sans respect pour le lieu, et étouffa un affreux juron et se dissimula rapidement.

Le bruit avait fait lever la tête à M. Martin ; mais, ne voyant personne, il continua sa lecture.

— Eh bien ! se dit Claude, en prenant un autre parti, allons à la porte du cimetière.

Mais là, nouvelle déception, l'orpheline n'était pas seule.

Il se retirait en maugréant, quand la

sœur courut à lui et lui dit en lui rendant le billet de banque :

— Eh ! Monsieur, vous employez bien mal l'argent que Dieu vous donne.

Quant à M. Martin, il parut d'abord étonné de la présence de la sainte femme ; mais il ne s'en formalisa nullement ; il s'en félicita au contraire, dès qu'il sut ce qui s'était passé, et aborda franchement la question.

Qui fut surprise, qui fut émue ? ce fut la jeune fille ; elle fit bien quelques objections, mais le brave Martin était si pressant et si tenace, mais la sœur elle-même vit dans cette affaire une si belle occasion pour sa protégée, qu'elle l'engagea vivement à accepter.

Georgette, cependant, y mit une condition.

— Vous m'arrachez à ma vie de privations et de solitude, dit-elle, à mon existence toute de travail et de chagrin, et je vous remercie de tout mon cœur ; mais permettez-moi de garder ma chambrette ; je veux pouvoir à tout événement, la trouver telle que je la laisserai ; je veux y venir de temps en temps passer quelques heures, ce sera le livre de mon passé ; j'y ai lu tout ce qui me parle de ma mère, tout ce qui me rappelle mon pauvre père.

— Je vous accorde tout cela de grand cœur, mon enfant ; votre mansarde sera toujours louée en votre nom, avec les meubles qui s'y trouvent.

Tous ces petits arrangements terminés, le soir même M. Martin présentait à son fils et à quelques amis qu'il avait à dîner, et au nombre desquels se trouvaient la fiancée d'Edouard et sa mère, présentait, disions-nous, Mlle Georgette Duval comme

sa fille adoptive, et les domestiques reçurent l'ordre de lui obéir comme on obéit à une maîtresse de maison.

Il n'y avait pas quinze jours que Georgette était dans la maison du vieil amateur, que tout le monde raffolait d'elle. Les domestiques la portaient aux nues ; les pauvres du quartier la bénissaient ; M. Martin était enchanté.

Le fils de la maison aussi avait subi l'influence du caractère, des grâces et des mille naïves gentillesse de sa sœur d'adoption ; pour lui être agréable, il se multipliait ; jamais il ne la trouvait assez parée, et se plaignait que son père ne la traitât pas mieux.

Or, le brave homme la traitait comme sa fille.

Cependant les semaines s'écoulaient, et le mariage d'Edouard semblait tout à fait proche ; mais chose bizarre, tandis que tout d'abord M. Martin avait apporté tous les retards possibles à cette union, et que son fils au contraire voulait se hâter, les rôles se trouvaient maintenant intervertis ; il semblait que le jeune homme fut moins désireux de voir arriver le jour du contrat, et que le père fut pressé d'en finir.

Dans les termes où se trouvaient les deux familles des futurs époux, les rapports étaient fréquents, et Georgette et Lucie, — c'était le nom de la fiancée d'Edouard, — se voyaient souvent ; mais nouvelles preuves des sympathies et des antipathies, les deux jeunes filles s'étaient mutuellement déplu ; Georgette, malgré ses efforts pour être avenante et pleine

d'attention pour Lucie, se sentait toujours mal à l'aise avec elle ; de son côté, Lucie ne prenait même pas la peine de dissimuler ses sentiments, et ne laissait échapper aucune occasion d'humilier l'orpheline.

Edouard eut devoir lui en faire faire la remarque par son père, etc., ma foi il arriva ce que vous avez compris, c'est que Lucie devint jalouse de Georgette, et qu'elle l'en voulait bien loin, et reléguée dans sa pauvre mansarde.

Elle poussa même un jour la cruauté jusqu'à dire devant la jeune fille qui faisait, un soir et tout joyeusement, l'honneur à une charmante toilette, présent de M. Martin :

— Il y a des gens qui n'ont même pas la pudeur de se souvenir de leur ancienne position, et ils oublient leur misère et se parent orgueilleusement des dons d'une charité trop confiante.

L'orpheline rougit et pâlit tout à tour, et ne put retenir ses larmes.

Edouard, qui était présent, courut à elle et dit à sa fiancée :

— Oh ! Mademoiselle, vous oubliez que Georgette est ma sœur... c'est mal, c'est méchant. Puis il prit la main de la jeune fille et chercha à la consoler.

Tout naturellement les futurs se boudèrent, et quand, le lendemain, Edouard alla faire sa visite, on lui fit une querelle d'amoureux, dira-t-on, non, querelle de jaloux, ce qui n'est pas la même chose. Dans tous les cas, loin de s'affaiblir, le mal s'accrut.

Cependant M. Martin avait eu, le soir même, connaissance de ce qui s'était passé.

— Allons ! répondit-il à son fils qui lui racontait ce fâcheux incident, il faut met-

tre fin à tout cela... Demain, tu feras la paix avec ta future et sa famille. Porte-leur, de ma part, pour après-demain, une invitation à dîner, et, au dessert, je vous apprendrai quelque chose qui vous fera à tous le plus grand plaisir et mettra fin aux petites querelles de ces deux jeunes filles.

— Mais, mon père, Georgette est toute soumise, toute prévenante pour Mlle Berger ; elle est si bonne, si convenable !

— Parbleu ! je le sais bien, et tu n'as pas besoin de prendre si chaleureusement sa défense ; le diable m'emporte ! on dirait que tu en es amoureux, ajouta le vieillard en riant aux éclats.

Edouard rougit un peu et ne releva pas le propos.

— Et que nous apprendras-tu donc, mon père ?

— Quoi ? Parbleu ! je puis bien t'en dire quelque chose aujourd'hui... Lucie est jalouse.

— Oh ! mon père !

— Oui, jalouse de Georgette ; je sais bien que cela est ridicule, car enfin tu aimes Lucie, tu l'épouses dans huit jours, mais que veux-tu ! la jalousie ne raisonne pas.

— Quinze jours ou un mois ; nous verrons.

— Ah ! ça, pourquoi toujours retarder ?

— Moi, mon père ? pour rien. Vous dites donc, au sujet de Georgette ?

— Je dis que sa position ici peut, après tout, prêter à la critique... je la marie.

Edouard fit un soubresaut.

(La suite au prochain numéro.)